

ON CHANGE DE TEMPO

Apprentissage du solfège par le corps, ouverture aux musiques actuelles... Les conservatoires cherchent un nouveau souffle. Pour, à la clé, en finir avec un élitisme décrié? Reportage à Laval et à Aubervilliers.

Par Lorraine Rossignol
Photos Léa Crespi pour Télérama

Un escalier qui descend en sous-sol, puis un autre, un couloir obscur, que l'on parcourt à la lumière d'un iPhone, et nous y sommes : au cœur d'un bunker. Construit par le Crédit Foncier en 1940, cet énorme « coffre-fort » de 400 m², devait, en cas de bombardements, protéger à la fois les milliers de titres de propriété détenus par la banque, et, aussi, les habitants de Laval – qui aujourd'hui ignorent presque tous son existence. C'est pourtant là, dans le cadre paisible de la Mayenne, qu'ils auront bientôt la possibilité de pratiquer toutes les musiques dites « amplifiées » (rock, reggae, hip-hop...), y compris à trois heures du matin, et même toute la nuit s'ils le veulent, sans être interpellés pour tapage nocturne. « Ils n'auront qu'à prendre un badge d'accès, sans même avoir à réserver! », projette déjà François-Marie Foucault, le jeune directeur du conservatoire de Laval, lui-même trompettiste de formation. Actuellement installé dans une ancienne caserne, l'établissement qu'il dirige depuis huit ans devrait déménager ici à l'automne 2021, et se déployer sur les quelque 8 000 m² qu'offre – en plus du bunker sur lequel il est construit – l'immense édifice Art déco qui jusqu'ici servait de siège au Crédit Foncier. »



» En prenant ses fonctions, à 32 ans, François-Marie Foucault a hérité d'une institution de 900 élèves inscrits, fonctionnant au ralenti, et ils sont aujourd'hui 3 500. Par ses chiffres de fréquentation comme par la superficie du territoire sur lequel il rayonne (sept antennes couvrant trente-quatre communes rurales), cet établissement est l'un des plus grands de France. N'aurait-il pas, justement, la « folie des grandeurs » ? Outre l'aménagement du bunker, François-Marie Foucault prévoit en effet « l'ouverture d'une cafétéria, où chacun pourra venir lire la presse à disposition, tout en profitant d'une vue panoramique sur Laval », ainsi que la création d'une « Bibliothèque des arts », avec « parthèque » (pour emprunter des partitions) mais aussi bornes multimédias « comme à Beaubourg » (pour récupérer des images ou du son), sans parler de l'installation d'une dizaine de chambres, afin de pouvoir accueillir des orchestres entiers en résidence...

Coût des travaux : 25 millions d'euros. « Une véritable prise de risque, en cette période de vaches maigres pour les collectivités territoriales » (lesquelles, depuis 2015, ont dû prendre le relais de l'Etat pour financer les conservatoires à rayonnement régional [CRR] et départemental [CRD]). Didier Pillon, l'élu à la culture de Laval, en convient. Mais c'est seulement ainsi que, comme les bibliothèques et les musées, qui, ces

UN APPRENTISSAGE EXIGEANT

La plupart des conservatoires ouvrent leurs classes aux enfants de 6-7 ans, sur inscription, dès fin mai ou début juin et selon des tarifs variables, certaines municipalités appliquant un quotient familial. Le cursus s'organise en trois cycles d'une durée moyenne de quatre ans. Le premier cycle pose les bases, le second mène au brevet d'études musicales (BEM) et le troisième au certificat d'études musicales (CEM), un diplôme supérieur. La formation, très complète, et donc exigeante, comprend la pratique de l'instrument (ou du chant), une heure de « formation musicale » (solfège) et des pratiques collectives (orchestre). Certains conservatoires proposent également l'apprentissage de la danse et de l'art dramatique.

Page précédente : au conservatoire de Vincennes, le solfège s'apprend en mouvement avec Anne-Gabrielle Chatoux. Ci-dessous : grâce au conservatoire de Laval, les écoliers de Saint-Berthevin (Mayenne) jouent en orchestre.

quinze dernières années, se sont réinventés pour diversifier leurs missions et s'ouvrir à tous les publics, les conservatoires pourront prendre une nouvelle place dans la cité. Depuis la création du tout premier d'entre eux, à Paris, en 1795, pendant la Révolution – dans le but de constituer les fanfares de la garde républicaine – puis de « succursales » en province, destinées à recruter les meilleurs musiciens afin de nourrir ce « corps d'élite » parisien, les conservatoires ont toujours été des acteurs majeurs de la vie culturelle française, même si la Guadeloupe et la Martinique attendent toujours le leur. On en compte aujourd'hui près de 400, dont une écrasante majorité de conservatoires communaux.

« Nul autre pays ne peut se targuer de mettre à disposition de sa population une telle offre d'écoles de musique publiques », souligne Maxime Leschiera, le président de l'association Conservatoires de France. Mais ce qui est aussi spécifiquement français, poursuit-il, c'est l'organisation pyramidale de ce réseau, dont les Conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM) de Paris et Lyon constituent le double sommet. « Selon l'établissement dans lequel un élève sera inscrit, et le positionnement de celui-ci dans une hiérarchie tacite, l'élève connaîtra des réalités très diverses dans ses apprentissages. »

L'esprit jacobin de la Révolution imprègnerait-il toujours certains de nos conservatoires ? « Le poids de l'histoire y est resté énorme », analyse Claire Paris-Messler, qui, altiste formée au CNSM de Paris, ayant ensuite dirigé plusieurs conservatoires (Rouen, Caen...), a formé de nombreux directeurs d'établissements. Il en résulte un esprit de concurrence, une pression insupportable à nombre d'élèves qui, paralysés par l'absence de droit à l'erreur, finissent par décrocher. A force d'écrémage, ne restent plus que « les meilleurs ». Mais quid de tous les autres ? Certes, la musique est un art exigeant. Mais pourquoi ne pas avant tout transmettre l'amour de jouer ? »

Cette réflexion est amorcée depuis une vingtaine d'années dans nombre de conservatoires – au prix, bien souvent, de tensions internes –, et ses effets commencent à peine à être perceptibles au public. Ainsi la pratique orchestrale – qui induit le partage et la cohésion, là où le travail de soliste encourage l'individualisme – s'est-elle généralisée dans les cursus, tout comme les manifestations « hors-les-murs » (notamment dans le cadre scolaire, via le dispositif à succès des classes cham – classes à horaires aménagés), ou la pluridisciplinarité (grâce aux enseignements de la danse, du théâtre et même des arts plastiques, venus se greffer, par décrets successifs, sur celui de la musique). Autant d'ouvertures ayant oxygéné des établissements jusque-là restés très fermés.

Ils étaient du moins perçus comme tels. Pour oser en franchir le seuil, ne fallait-il pas déjà en avoir les codes, culturels et sociaux ? « Bien qu'il n'existe que très peu d'études portant sur »



» le public des conservatoires – comme si le ministère de la Culture renâclait à mettre en évidence ce que tout le monde peut constater, à savoir que ces magnifiques outils financés par l'argent public ne bénéficient qu'à une population restreinte : les enfants de cadres supérieurs ont quatre fois plus de chances que les enfants d'ouvriers d'être inscrits dans un conservatoire, souligne Philippe Coulangéon, de l'observatoire sociologique du changement de Sciences Po. *Leur accès reste très inégalitaire.* »

Un conservatoire comme celui d'Aubervilliers-La Courneuve (93), rattaché à un territoire dont 70% des habitants sont non imposables, a dû, dès sa création, dans les années 1970, faire bouger les lignes. « Il y a toujours eu, chez nous, un côté "laboratoire", témoigne son directeur, le chef d'orchestre et compositeur Alexandre Grandé. *C'est très stimulant de chercher de nouvelles approches pédagogiques pour "contaminer" le public...* » Mais aussi, d'essaimer dans les autres conservatoires, inspirés par l'esprit de liberté animant les classes d'improvisation ou de composition électroacoustique – véritable fabrique à DJ d'exception. Ou bien ce sont des pédagogies alternatives, qui, comme au sein de l'Éducation nationale, commencent à « infuser » le système. Ainsi de la méthode Dalcroze (du nom de son inventeur, le Suisse Emile Jaques-Dalcroze (1865-1950), laquelle propose d'aborder le solfège, réputé si rebutant (du moins tel qu'il est enseigné en France, c'est-à-dire indépendamment de la pratique de l'instrument), via la rythmique du corps, donc en mouvement, et ensuite seulement par le déchiffrage cérébral. « *Ce qui n'a en soi rien de révolutionnaire : c'est même tout à fait naturel, tant le corps et la voix sont les premiers instruments de l'homme* », témoigne Anne-Gabrielle Chatoux, la présidente de l'Association Dalcroze France, qui enseigne la formation musicale au conservatoire de Vincennes (Val-de-Marne), et

forme de plus en plus d'enseignants de solfège issus d'autres conservatoires. « *La France est un pays très cartésien, où l'on valorise beaucoup l'intellectuel, au détriment du sensoriel. Mais nous vivons une époque de transition, les conservatoires l'ont compris, qui veulent se mettre au diapason !* »

Ces lieux en mutation méritent-ils toujours de s'appeler « conservatoires » ? Le sujet fait débat dans le milieu tant le terme, qui rappelle les mots « conserve » ou « conservateur », est connoté négativement. « *Ce mot ne dit pourtant rien d'autre que notre attachement à préserver et transmettre un patrimoine à la beauté universelle – le répertoire classique – que l'on doit maintenir vivant !* » estime le compositeur et chef d'orchestre Bruno Mantovani, 45 ans, qui, parallèlement à sa carrière internationale, dirige depuis neuf ans le CNSM de Paris, temple de l'excellence, situé juste à côté de la Philharmonie. Lui refuse le procès en élitisme que l'on fait à son établissement, et aux conservatoires en général. « *Pourquoi devrions-nous être culpabilisés pour notre exigence ? Il ne viendrait à l'esprit de personne de reprocher à un jeune athlète de haut niveau de s'épuiser, de se blesser et finalement de se relever... Le sens de l'effort, la détermination, la persévérance, ne sont pas des vertus réservées aux privilégiés* », affirme celui qui, issu d'un milieu modeste, a grandi en HLM, avec des parents non musiciens, et n'avait certes pas, dès le départ, les clés de la réussite...

Ce sont d'ailleurs ces vertus éducatives, tout autant qu'artistiques, qui sont recherchées par les parents lorsqu'ils inscrivent leur enfant au conservatoire. « *Il y a donc urgence, sans renoncer à leur quête de qualité, qu'ils se démocratisent en diversifiant leurs parcours, leurs pratiques et leurs répertoires* », estime la musicologue et sociologue Hyacinthe Ravet. C'est ainsi qu'ils œuvreront pleinement, sur tout le territoire de la République, à une plus grande égalité des chances ●



A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), des élèves de primaire bénéficient d'horaires aménagés pour s'initier à l'orchestre au conservatoire régional de leur ville.